

Version: 09/10/2025 — Île de La Réunion

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICE (CGS) & CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Prestataire: REUNIONINFORMATIQUE.COM (SASU) - Enseigne PRISME

Siège: 104E avenue Leconte de Lisle, 97490 Sainte-Clotilde Contacts: contact@reunioninformatique.com • 02 62 79 00 11 Support: support@reunioninformatique.com • 02 62 79 00 56

1. Objet - Champ d'application

Les présentes CGS/CGV régissent, pour des clients professionnels (B2B), toutes prestations d'assistance, d'infogérance, d'intégration, de cybersécurité, de formation, ainsi que la vente et la livraison de matériels et logiciels. Toute validation de commande (devis signé, bon d'intervention, ticket support, e-mail, SMS ou message WhatsApp « bon pour accord » ou début d'exécution) vaut acceptation sans réserve des présentes.

2. Maintenance informatique annuelle (01/01 → 31/12, sans tacite reconduction)

- Services récurrents proposés sous forme de Maintenance informatique annuelle (et non de contrats), valable du 01/01 au 31/12, sans tacite reconduction.
- Nouveau devis réédité chaque année selon les indicateurs (inventaire/parc, sécurité, volumétrie, niveaux de service souhaités).
- Souscription en cours d'année : facturation au prorata temporis jusqu'au 31/12.
- **Téléassistance incluse** dans le **périmètre** de la maintenance souscrite ; toute demande **hors périmètre** est facturée au barème en vigueur (cf. §3).

Niveaux et avantages associés (sur site) :

N1 – Gratuit : support 8h–12h, WhatsApp, remote inclus (périmètre défini) ; interventions sur site au tarif N1 : 90 € HT/h.

N2 – SAV illimité: N1 + sauvegarde en ligne + support 8h–19h, livraisons planifiées; tarif sur site N2: 70 € HT/h, remote inclus.

N3 – Infogestion: N2 + sauvegarde en ligne (HDS) + si prévu astreinte, gestion réseau, maintenance préventive, SLA, priorisation; tarif sur site N3: 35 € HT/h, remote inclus.

Organisation des tournées Est / Nord / Ouest / Sud : logistique interne

- Lien: https://www.reunioninformatique.com/prestations

3. Tarification des prestations (HT)

Principe: les frais de déplacement sont inclus pour sur le tarif horaire d'interventions sur site.

- 3.1 Sur site (lun. -ven., 8h-18h, déplacement inclus)
 - Standard: 110 € HT / h 1^{re} heure indivisible, puis facturation par ½ h.
 - Urgence: 155 € HT la 1re heure, puis 110 € HT / h.
 - Hors-heures / hors jours ouvrées (dim. & jours fériés): 300 € HT / h la 1^{re} heure, puis 110 € HT / h. selon périmètre/complexité.
 - TJM (mission 7 h): 700–850 € HT / jour selon périmètre/complexité.
 - Avec maintenance annuelle active (application selon périmètre couvert, cf. §2):
 - O N1:90 € HT / h N2:70 € HT / h N3:35 € HT / h

3.2 Téléassistance / pilotage à distance (remote)

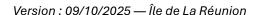
- Standard (hors maintenance annuelle): 80 € HT / h, facturation par ½ h, min. 30 min.
- Clients N1/N2/N3: incluse dans le périmètre; au-delà, facturation au barème.

3.3 Suppléments sur site (cumulables, à l'heure)

- Technicien "santé / imagerie" : +45 € HT / h.
- Technicien supplémentaire (même intervention): +45 € HT / technicien / h.

3.4 Cas exceptionnels de déplacement (rares)

Intervention **très éloignée** (> **1 h 30** A/R), **multi-sites** le même jour, ou **frais imposés** (hôtel, parking, accès sécurisé, etc.) : **forfait unique sur devis**, transparent et justifié sur le bon.





4. Commande - Planification d'intervention sur site & à distance (remote) - Délais

Planification selon disponibilités.

- Urgence: En maintenance payante prise en charge au support immédiat remote ou sur site (barème urgence).
- Créneaux indicatifs (aléas techniques & circulation).
- Canaux de communications :

Téléphone commande & planification: 02 62 79 00 11

Mail: contact@reunioninformatique.com

Lien: Réserver https://www.reunioninformatique.com/reserver

5. Modalités de facturation

- Unités de temps : sur site = 1^{re} heure indivisible, puis ½ h entamée ; remote/atelier = ½ h, min. 30 min.
- Temps d'attente / non productif (accès, identifiants, tests bloqués, etc.) : facturable au même barème.
- Matériels, licences, consommables: facturés en sus (devis / bon pour accord).
- Livrables (CR, DOE, schémas): inclus s'ils sont mentionnés au devis; sinon, au temps passé.

6. Prérequis techniques & conditions d'intervention

Parc non fourni par REUNIONINFORMATIQUE.COM — minimum requis :

- CPU Intel i5 (ou sup.) 16 Go RAM SSD avec 100 Go libres
- Windows 11 Pro (ou sup.) 2 ports USB Écran FHD mini

Prise en main à distance: TeamViewer + Internet FAI ≥ 1 Gb/s down / 600 Mb/s up (théoriques).

Demandes & suivi support, ticketing (AXONAUT)

- Espace client: https://axonaut.com/espace-client
- Tél.: 02 62 79 00 56 E-mail: support@reunioninformatique.com
 PRISME utilise AXONAUT pour devis, factures et tickets.

7. Santé & imagerie (cadre professionnel)

7.1 Audit, traçabilité, coordination (imagerie/CFAO & équipements connectés)

- Audit préalable obligatoire (inventaire, compatibilité, fenêtre de changement, plan de retour arrière).
- Traçabilité: compte rendu technique, schémas, nº de série, paramètres, jeux d'essai/tests.
- Aucune modification réseau (switch/VLAN/ACL/Wi-Fi/pare-feu) sans visa écrit.
- En cas de non-respect : **remise en état** au temps passé ; **prise en charge suspendue** tant que la planification formelle n'est pas validée.

7.2 Intégration de dispositifs d'imagerie (politique « forfait 10 % »)

- Achat tiers: forfait 10 % du prix d'achat → intégration & prise en charge complètes du dispositif dans la Maintenance informatique annuelle PRISME.
- Achat via REUNIONINFORMATIQUE.COM: intégration incluse.
- Hors intégration : couverture informatique seule (hors pilotes/passerelles/identitovigilance).

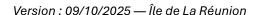
7.3 Mise à niveau d'infrastructure (préconisations)

SAV & Maintenance informatique annuelle en continu sous réserve d'une infrastructure conforme : baie 19" ventilée, switch manageable/PoE, Wi-Fi & routeur pro, VLAN par usages, VoIP SIP paramétrable, accès fibre, postes compatibles imagerie, câblage Cat.6/6A, sauvegardes vérifiées, dossier technique à jour.

À défaut : SAV & maintenance PRISME limités et facturés au temps passé (hors garanties), hors urgences sécurité/sauvegarde, jusqu'à régularisation.

7.4 Cadre spécifique cabinets / laboratoires dentaires

- Politique PRISME Intégration des dispositifs d'imagerie Cabinet dentaire (PDF)
- Obligation d'audit, de traçabilité et de coordination imagerie CFAO & équipements connectés Cabinet dentaire (PDF)





8. Données & Confidentialité - RGPD - Santé (HDS)

PRISME est tenu à une obligation de confidentialité.

Au sens du **RGPD**, le **Client** est **Responsable de traitement**; PRISME agit en **Sous-traitant** sur **instruction** du Client. Les services **Microsoft** (M365/Azure, selon périmètre souscrit) respectent les référentiels de sécurité applicables, dont les exigences **HDS** pour l'hébergement de données de santé.

Les abonnements logiciels peuvent être rattachés au **tenant (Entra ID) du Client** ou, le cas échéant, à un **tenant géré** par PRISME, avec **possibilité de transfert** sur demande.

9. Propriété intellectuelle

Sauf mention contraire, scripts, playbooks, vidéos, modèles et documentations livrés sont concédés au seul usage interne du Client.

Toute **diffusion/revente/mise à disposition** ou **ingénierie inverse** requiert une **autorisation écrite** préalable. Les marques, logiciels et contenus tiers restent la **propriété** de leurs titulaires.

10. Responsabilité (professionnelle, intellectuelle & d'installation)

- Obligation de moyens : prestations réalisées selon l'état de l'art et les spécifications validées avec le Client.
- Responsabilité intellectuelle (conseil/ingénierie): en cas d'erreur/omission avérée de notre fait, la
 responsabilité de PRISME est plafonnée au montant HT de la prestation en cause; exclusion des pertes
 d'exploitation, pertes de données, manque à gagner et tout préjudice indirect/immatériel.
- Responsabilité d'installation fixations légères (imagerie/radiologie) :
 - PRISME peut réaliser des fixations légères liées à l'informatique et aux équipements d'imagerie (supports d'écran/mini-PC, goulottes, boîtiers, capteurs légers), dans la limite des notices constructeurs et sans travaux structurels.
 - Sont exclus: scellages lourds, chevillages structurels, percements porteurs, rails/bras médicaux lourds, radioprotection, et plus généralement toute opération relevant d'installateurs certifiés (médical/électricité bâtiment).
 - Le Client garantit la conformité du support (mur/cloison/plafond) et fournit, si requis, l'attestation de l'installateur spécialisé; PRISME n'est pas responsable d'un défaut du support ou d'un usage non conforme aux notices.
- Sauvegardes : sauf maintenance annuelle incluant explicitement une sauvegarde managée (périmètre, rétention, tests N3), le Client demeure responsable de ses sauvegardes et de leurs tests de restauration.

11. Prix - Révision - Paiement

Prix exprimés en € HT, TVA Réunion 8,5 % en sus ou exonéré pour certains équipements (consultable sur demande et sur le site — voir Régime de TVA applicable au matériel informatique à La Réunion – Justification et cadre légal (PDF). Tarifs révisables (évolution charges, licences, carburant, indices) avec préavis; un devis signé avant révision reste valable à ses conditions.

Facturation: à réception (ou selon l'échéancier du devis). Moyens: Chèque / CB (lien, VAD) / virement. Acompte exigible pour matériels/logiciels > 1 000 € HT.

Retard : intérêts au taux légal majoré + **indemnité forfaitaire 40 €** (art. L441-10 C. com.). **Suspension** possible en cas d'impayé.



12. CGV — Ventes d'équipements (hors prestations)

12.1 Livraisons

- Délai moyen: 5 j ouvrés; délai maximum: 21 j (au-delà: annulation + remboursement intégral).
- Depuis le 01/01/2024, livraison réservée aux clients disposant d'une Maintenance informatique annuelle active.
- Retrait atelier (Sainte-Clotilde) sur confirmation préalable au 02 62 79 00 11 (click & collect).

12.2 Garanties

- Garantie légale de conformité: appliquée si et dans la mesure où la loi l'exige; couvre les défauts antérieurs à la vente, y compris les logiciels vendus conjointement nécessaires au fonctionnement, à l'exclusion des incompatibilités ultérieures (évolutions éditeurs/OS/environnement).
- Sans maintenance PRISME: pas de SAV logiciel hors garanties légales; garantie légale en atelier.
- Avec maintenance PRISME : SAV logiciel à distance ; garantie légale sur site facturée au barème en vigueur (cf. §3).
- Durées particulières usuelles (en sus du légal, quand applicable) :
 - Lecteurs PC/SC: 1 an (hors débris mécaniques)
 - Batteries: 6 mois
 - Imprimantes: 2 ans ou 25 000 pages
 - Claviers/souris: 1 an (hors batteries)
 - AIO / mini-PC: 1 an ou 2 500 h de fonctionnement disque

(S.M.A.R.T/environnement/connexion/température/hygrométrie/oxydation).

- Périphériques de saisie - cabinets médicaux : voir Périphériques de Saisie (Claviers/Souris/HID) - Cabinet médical (PDF).

12.3 Échanges - Reprises

- Échange standard (pendant la garantie légale, si applicable) : remplacement par matériel identique/équivalent (neuf/occasion), sans renouvellement de garantie, avec reprise de l'ancien.
- Échange commercial (hors garantie légale) : remise exceptionnelle (sur devis), garantie renouvelée sur matériel neuf ; reprise de l'ancien, sous réserve d'acceptation.
- Reprise DEEE: reprise des EEE usagés distribués par REUNIONINFORMATIQUE.COM (conformément au code de l'environnement).

12.4 Réserve de propriété - Transfert des risques

Les matériels/logiciels demeurent **propriété du Prestataire** jusqu'au **paiement intégral**. Les risques sont transférés à la **remise** au Client.

13. Annulation - Report - No-show

Annulation ou report < 24 h ouvrées : 1 h sur site ou ½ h remote (le déplacement inclus, cf. §3).

14. Sous-traitance

PRISME peut recourir à des **sous-traitants qualifiés** intervenant **sous sa responsabilité**, notamment pour des expertises pointues (électricité, sécurité, imagerie).

15. Force majeure

Aucune partie n'est responsable en cas de **force majeure** (catastrophe, cyclone, grève générale, panne réseau généralisée, indisponibilités fournisseurs). Les obligations sont **suspendues** pendant l'événement.

16. Droit applicable - Litiges

Droit français. À défaut d'accord amiable sous 30 jours, compétence des tribunaux de La Réunion.



Annexes

Annexe A — Fiche tarif (condensé)

- Sur site (déplacement inclus) : 110 € HT/h 1re h indivisible, puis ½ h.
- Remote: 80 € HT/h par ½ h, min 30 min (inclus pour Maintenance N1/N2/N3, selon périmètre).
- Urgence / hors-heures : 155 € HT la 1^{re} h, puis 110 € HT/h.
- Suppléments (site, à l'heure) : Santé/imagerie +45 € HT/h Technicien suppl. +45 € HT/h.
- Cas exceptionnel déplacement : forfait sur devis (> 1 h 30 A/R, multi-sites, frais imposés).
- Support & tickets: reunioninformatique.com/reserver axonaut.com/espace-client •

support@reunioninformatique.com • 02 62 79 00 56

Annexe B — Prérequis techniques (mémo d'installation)

- PC mini: i5 / 16 Go / SSD 100 Go libres / Windows 11 Pro / 2×USB / écran FHD
- Remote: TeamViewer + FAI ≥ 1 Gb/s down / 600 Mb/s up
- Imagerie/CFAO: audit préalable, dossier technique à jour, sauvegardes testées
- Références internes :
- Régime de TVA applicable au matériel informatique à La Réunion Justification et cadre légal (PDF)
- Périphériques de Saisie (Claviers/Souris/HID) Cabinet médical (PDF)
- Politique PRISME Intégration des dispositifs d'imagerie Cabinet dentaire (PDF)
- Obligation d'audit, de traçabilité et de coordination imagerie CFAO & équipements connectés Cabinet dentaire (PDF)

Annexe C — Assurance

HISCOX DIRECT — TSA 49007, 60477 Compiègne Cedex — 0 800 60 20 16 Catégorie : Métiers de l'Informatique & du Digital — N° HSXIN320031744MA